



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-044-2021-01

PUBLIÉ LE 20 JANVIER 2021

Sommaire

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-01-19-002 - Arrêté 2021-397 portant modification de la composition de la Commission du suivi médical de l'Unité pour Malades Difficiles (UMD) HENRI COLIN de l'Hôpital Paul Guiraud à Villejuif (2 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-01-19-002

Arrêté 2021-397 portant modification de la composition
de la Commission du suivi médical de l'Unité pour
Malades Difficiles (UMD) HENRI COLIN de l'Hôpital
Paul Guiraud à Villejuif

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°2021/397

portant modification de la composition de la Commission du suivi médical de l'Unité pour Malades Difficiles (UMD) HENRI COLIN de l'Hôpital Paul Guiraud à Villejuif

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** La loi du 27 septembre 2013 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de prise en charge ;
- VU** Le décret n° 2006/672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU** Le code de la santé publique, notamment ses articles R. 3222-1 à R. 3222-7 ;
- VU** L'arrêté ministériel du 14 octobre 1986 relatif au règlement intérieur type des unités pour malades difficiles ;
- VU** L'arrêté n° 2020-DD94-20 du 26 février 2020 portant composition de la Commission du suivi médical de l'Unité pour malades difficiles (UMD) Henri Colin de l'Hôpital Paul Guiraud à Villejuif ;
- VU** La date de fin de participation de Madame le Docteur Blandine BOUCHAUD à la Commission de suivi Médical en qualité de membre titulaire ;
- VU** Les candidatures reçues entre le 6 novembre 2020 et le 27 novembre 2020 ;
- VU** La candidature par courriel du 12 novembre 2020 de Madame le Docteur Assia MAZARI, praticien hospitalier à l'hôpital Paul-Brousse (AP-HP), sollicitant sa nomination à la fonction de membre titulaire de la Commission de suivi Médical, en qualité de psychiatre hospitalier n'exerçant pas son activité dans l'unité pour malades difficiles ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Sont nommés à la Commission du suivi médical de l'Unité pour malades difficiles (UMD) Henri Colin de l'établissement public de santé Paul Guiraud à Villejuif :

En qualité de membres titulaires :

- Dr Matthieu BOUSSARIE, médecin de l'Agence régionale de santé Ile-de-France (94)
- Dr Eric MARCEL, praticien hospitalier à l'Institut MGEN La Verrière (78)
- Dr Vincent MAHE, praticien hospitalier au CHG St-Faron de Meaux (77)
- Dr Assia MAZARI, praticien hospitalier à l'Hôpital Paul-Brousse (AP-HP) de Villejuif (94)

En qualité de membres suppléants :

- Dr Pascale GILBERT, médecin de l'Agence régionale de santé Ile-de-France (77)
- Dr Michèle LEVY, praticien hospitalier à l'hôpital de Poissy Saint Germain (78)
- Dr Anne RAUZY, praticien hospitalier au CHS Paul Guiraud de Villejuif (94)
- Dr Valérie PICHARD, praticien hospitalier au CHS Les Murets à La Queue-en-Brie (94)

ARTICLE 2°: Les nouveaux membres sont nommés pour la durée du mandat restant à courir.

ARTICLE 3°: Les autres dispositions de l'arrêté n° 2020-DD94-20 du 26 février 2020 portant composition de la Commission du suivi médical de l'Unité pour malades difficiles (UMD) Henri Colin de l'Hôpital Paul Guiraud à Villejuif demeurent inchangées.

ARTICLE 4°: Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs de la Région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 19/01/2021

Pour Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France
Le Directeur de l'Offre de soins

SIGNÉ

Didier JAFFRE